

## LIMITE DE SALURE DES EAUX (LSE)

### RAVINE DU PONT

Département de LA REUNION (974) – Commune de PETITE-ILE (97429)

**Texte juridique de référence :** Arrêté n°615/IM du 1er juillet 1955 fixant la limite de salure des eaux dans l'embouchure des rivières, ravines, canaux et étangs de La Réunion

Limite	Observations
<p><i>Soit barre de galets fermant l'embouchure</i></p> <p><i>Soit pied de falaise pour les ravines se jetant dans la mer depuis une falaise</i></p>	<p><b>Aspects juridiques :</b> Texte de référence identifié – Pas de référence textuelle expresse dans l'arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 1955</p> <p><b>Aspects géographiques :</b> Reproduction identique de la donnée SIG transmise par la DM 974.</p> <p>Positionnement <b>connu précisément</b> (incertitude &lt; 50 mètres)</p>

Visualisation de l'emplacement proposé pour la limite (arc en jaune sur la capture d'écran) :

